



CAP DES SYNDICS DES GENS DE MER

DU 01 DECEMBRE 2016

Mobilités – Intégration - Promotions

CAP sous la présidence de Mme Marie-Christine PERRAIS (adjointe au sous-directeur de la modernisation et de la gestion statutaires)

I. Déclaration liminaire UNSA CAP SGM 1^{er} décembre 2016 :

« Des sujets de préoccupations existent, sans rentrer dans des thèmes de politique générale, l'UNSA souhaite évoquer ces problèmes en quatre points.

1^{er} point, le RIFSEP :

Des groupes de fonctions ont été créés, ils correspondent à un niveau de responsabilité. A titre d'illustration, nous allons prendre deux exemples de catégories C du Ministère :

1. un **adjoint administratif** qui effectue des tâches de secrétariat de base : le passage du groupe 2 au groupe 1 s'effectue en **13 ans**.

2. un **syndic des gens de mer** du DCS, il est formé à :

- capitaine 200
- incendie
- survie
- police des pêches
- sécurité
- navigation
- usage des armes
- rédaction de procédures pénales complexes
- il est chef d'équipe voire adjoint au chef d'unité
- il met en œuvre et à la responsabilité de moyens nautiques onéreux

Le passage du groupe 2 au groupe 1 s'effectue en **16 ans**.

N'y a-t-il pas une anomalie ?

2^{ème} point, le plan de requalification :

Outre les revirements de bord au niveau du Ministère, l'UNSA aimerait qu'on nous explique pourquoi une nouvelle fois les SGM sont lésés au sein même de notre Ministère.

Pourquoi un si faible volume de promotion en catégorie B au regard des autres corps (adjoints administratifs, dessinateurs, agents techniques...)?

L'UNSA aimerait qu'on nous détaille la clause de sauvegarde, chiffres à l'appui car quand on voit que 150 ATE (corps de l'environnement) passeront en B cette année, on s'interroge vraiment et on reste pantois.

Comme ils ne relèvent pas de cette CAP, nous vous épargnons les cas d'inversion de carrière qui posent un vrai problème de justice.

3^{ème} point, les promotions hors plan de requalification :

Et là, on s'interroge une nouvelle fois sur les capacités de notre Ministère à défendre ses agents auprès du guichet unique et Bercy.

Promos 2014 : SP2 = 20% des promouvables - SP1 = 25% des promouvables

Promos 2016 : SP2 = 17% des promouvables - SP1 = 20% des promouvables

Promos 2017 : ???

A titre d'illustration, nous pourrions vous citer pléthore d'appréciations élogieuses de SGM qui ont pourtant disparus des listes de promotions cette année ; eh oui, après une brillante carrière aux Affaires Maritimes, ils sont partis, dépités, en retraite avec le grade de SP2 !!!

4^{ème} point, la mobilité :

Lors d'un groupe de travail DAM/DRH/OS récent, l'administration nous a cité cette très belle recommandation officielle (et ce n'est pas Monsieur Weber ici présent qui me contredira puisqu'il était également acteur de cette réunion) :

"Il faut adapter le travail à l'homme, pas l'homme au travail".

L'UNSA aimerait qu'il en soit tenu compte dans cette CAP avec en particulier la mise en œuvre de l'annexe F quand cela s'avère nécessaire et ce, pour le bien des agents qui ne doivent pas être pris en otage d'une politique de l'emploi désastreuse dans notre Ministère.

Voilà, ces quatre points importants appellent des réponses claires sans langue de bois. »

II. Quelques réponses de la présidente aux diverses interrogations des OS :

- Pour ce qui concerne les recrutements dans le corps des syndics, il y a eu en 2016 4 recrutements dans le corps des Nav-sec et 3 dans les Dssam pour l'Enim au titre de l'ARL (autorisation de recrutement local). Pour les 4 premiers une formation est prévue à l'ENSAM. Pour 2017, si le ministère l'autorise, des postes non pourvus pourraient faire l'objet d'un recrutement par ARL en piochant dans la liste des candidats retenus lors du recrutement 2016. La DAM étudie les postes pour pouvoir en demander l'autorisation.
- A la demande de l'UNSA, la présidente fournira aux OS les chiffres de promotion des autres corps pour pouvoir comparer avec celui des syndics.
- Pour ce qui est du temps de passage du groupe 1 au groupe 2, les délais proviennent de la répartition 75% / 25% du personnel dans ces groupes.

III. Mobilités :

- SGM DSAAM :
 - ✓ Gestionnaire emploi et formation maritimes DIRM Bordeaux : GODEFROY Yamina
 - ✓ Assistante support PND sécurité maritime DAM 35 : BREHIN Pascale
 - ✓ Agent en charge du contrôle des activités nautiques DML 50 : HEROUT Marylène (au 01/09/16 à la demande du service)
- SGM Nav-Sec :
 - ✓ Agent ULAM manche - DIRM 44 DCAMP/PI : DECHAINÉ Frédéric (sous réserve de vacance)
 - ✓ Gestionnaire cultures marines DDTM 50 DML : DELATTRE Benoit
 - ✓ Agent mécanicien PAM Thémis bordée A : DUVAL Laurent
 - ✓ Agent mécanicien patrouilleur Iris : BARINKA Pascal (sous réserve de vacance)
 - ✓ Cuisinier patrouilleur Iris : CLAUZET Jean-Philippe
 - ✓ Agent ULAM Toulon : JOLY Christophe

IV. Intégrations

Avis favorables aux intégrations dans le corps des syndics des gens de mer spécialité navsec de :

- ✓ MANIETTE Yves (vedette Armoise)
- ✓ BOUVERET Maurice (ULAM34/30)

- ✓ LE SCOARNEC Cyril (Patrouilleur Iris)
- ✓ ACHONDO PEREZ GARDOQUI Bruno (DML 64/40)

V. Promotions au 1^{er} janvier 2017

- Pas de promotion au grade de syndic de 1^{ère} classe suite à erreur dans le ratio de promotions/promouvables 2016 (deux promotions au lieu d'une seule possible).
- Grade de SGM principal de 2^{ème} classe :
Taux de promotion de 17%, 12 promotions possibles pour 70 promouvables et 36 proposés.
 - ✓ CHAPOVALOFF Jean-Louis (nav-sec - DIRM Le Havre)
 - ✓ MARTEL Caroline (dsaam - DIRM Le Havre)
 - ✓ BARBET Stéphane (nav-sec – DDTM29)
 - ✓ LAUNAY Philippe (dsaam – DDTM 29)
 - ✓ CALLOCH Pascal (dsaam – DIRM Nantes)
 - ✓ TOURON Franck (nav-sec – DDTM 64)
 - ✓ DIEU Edith (dsaam – DDTM 17)
 - ✓ PHERON Jimmy (nav-sec – DM Guadeloupe)
 - ✓ TURPIN Juanita (nav-sec DMSOI)
 - ✓ BARBU Roselyne (dsaam – Enim St Malo)
 - ✓ BOULMIER Nelly (dsaam – Enim St Malo)
 - ✓ BERTRAND Samuelle (dsaam – Enim St Malo)
- Grade de SGM Principal 1^{ère} classe:
Taux de promotion de 20%, 20 promotions possibles pour 100 promouvables et 57 proposés.
 - ✓ LETERRIER Gérard (nav-sec – DDTM 50)
 - ✓ TREGOAT Muriel (dsaam – DIRM Le Havre)
 - ✓ BREHIN Pascale (dsaam – DDTM 35)
 - ✓ GUILLOUET-KERBOUL Gwenola (dsaam – DDTM 56)
 - ✓ CALES Philippe (nav-sec – DDTM 29)
 - ✓ TALEDEC Pascale (dsaam – DDTM 85)
 - ✓ LE PAGE Jean-Paul (nav-sec – DIRM Nantes)
 - ✓ BARRETEAU Philippe (dsaam – DIRM Nantes)
 - ✓ MOREAU Sylvie (dsaam – DIRM Bordeaux)
 - ✓ HILTH Nathalie (dsaam – DDTM 34)
 - ✓ COUPAYE Marie-Paule (dsaam – DIRM Med)
 - ✓ MAILLOT Sylvie (dsaam – DIRM Med)
 - ✓ LESTRADE Bianca (SAM Polynésie)
 - ✓ MONNIER Cartherine (dsaam – Enim St Malo)
 - ✓ FILLEUL Sandrine (dsaam – Enim St Malo)
 - ✓ FEITU Franck (dsaam – Enim St Malo)
 - ✓ ROGER Jean-Pierre (dsaam – Enim St Malo)
 - ✓ BELLOUR Sylvie (dsaam – ENSAM)
 - ✓ ANDREANI Eric (dsaam - DDTM 2B)
 - ✓ ANTIOPE Bruno (nav-sec – DM Martinique)

VI. Questions diverses

- Demande des OS de la fourniture d'une projection concernant les départs à 5 ans dans le corps des SGM.
- Paiement des indemnités d'astreinte dans les ULAM, le bug est dû à l'utilisation d'un mauvais imprimé puisqu'il faut différencier les heures sup suite à déclenchement d'astreinte et celles effectuées lors de missions non

programmées à 15 jours.

- Compétences maritimes, la présidente nous renvoie aux réunions DAM/OS compétentes sur le sujet.
- Plan de requalif : à part les chiffres généraux déjà connus, la présidente nous indique juste que sur 4 445 cat C promouvables en B technique, les SGM ne représentent que 134 personnes, d'où les 5 promos.

Vos représentants UNSA en CAP

Sylvie TOUDIC

Bertrand MAILLARD

Pascal DUPONTREUE